Ville de Sherbrooke

travailler vivre s'accomplir

CHARGÉE OU CHARGÉ DE PROJETS EN CONSTRUCTION

LA FONCTION :

Vous assurerez la planification et la mise en œuvre de projets de construction, de restauration, de réfection et d'entretien de bâtiments municipaux. Vous effectuerez des études sur la faisabilité, la conception, l'exploitation et la performance des mécanismes et des systèmes. Vous superviserez la préparation des plans, devis et estimations requises pour les règlements d'emprunts et les appels d'offres. Vous dirigerez les réunions de chantiers, veillerez aux respects des obligations contractuelles et vous administrerez les enveloppes budgétaires de projets. Vous dirigerez une équipe de techniciens et de sous-traitants dans le cadre des activités ou des projets sous votre responsabilité.

PROFIL RECHERCHÉ :

Vous détenez un diplôme universitaire en génie électrique, mécanique, génie du bâtiment ou de la construction. Vous êtes membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et comptez 5 années d'expérience comme chargée ou chargé de projets de moyenne à grande envergure. Vous possédez une expertise reconnue dans les domaines du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de l'efficacité énergétique. Démontrant de grandes compétences en gestion de projets, vous possédez du leadership, une capacité manifeste de régler des problèmes et vous communiquez avec aisance. Vous démontrez motivation, attitude proactive, autonomie et capacité à exécuter plusieurs tâches simultanément. Finalement, vous utilisez aisément les logiciels Autocad, Revit et Photoshop.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Pour ce mandat d'une durée de 2 ans, l'échelle de rémunération annuelle se situe entre 60 790 $ et 90 148 $, selon l'expérience.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **7 juin 2015**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.

sherbrooke.ca/emplois